

REGLEMENT D'EXAMEN

Intitulé de l'épreuve	Coeff.	Nature de l'épreuve	Durée
E1 Culture générale et expression	3	écrite	4 h
E2 Langue vivante étrangère	2	écrite	2 h
E3 Conseil en ingénierie de l'immobilier	4	écrite	3 h
E4 Communication professionnelle en français et en langue étrangère	2	CCF- orale	20 min.
E5 Techniques immobilières			
E51 Transaction immobilière	3	écrite	3 h
E52 Gestion immobilière	3	écrite	3 h
E6 Conduite et présentation d'activités professionnelles	4	CCF - orale	40 min.
Epreuve facultative : Langue vivante		orale	20 min.

POURSUITES D'ETUDES

Le BTS Professions immobilières a pour objectif l'insertion professionnelle mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable en

- ↳ Licence professionnelle du domaine immobilier
 - Gestion de patrimoine
 - Promoteur du patrimoine territorial
 - Management du logement social
 - Métiers du droit de l'immobilier
 - Négociation et promotion immobilières
- ↳ Ecoles spécialisées

BTS PROFESSIONS IMMOBILIERES

Dans ce paysage en constante mutation, le BTS Professions immobilières a pour vocation de former des professionnels des services de l'immobilier.

Ce niveau de qualification est recherché par les branches professionnelles du secteur. Il atteste chez son titulaire la maîtrise d'un ensemble de connaissances et de compétences qui permettra de développer aptitudes et comportements professionnels adaptés.



Ce BTS s'adresse à des personnes :

- Ayant le sens de l'écoute et du dialogue
- Dynamique et curieuse
- Possédant des capacités d'analyse et de synthèse
- Ayant l'esprit d'équipe et de collaboration
- Ayant le goût des responsabilités et prises d'initiatives

LYCEE GEOFFROY SAINT HLAIRE
4 avenue Geoffroy Saint Hilaire
91150 ETAMPES

Téléphone : 01 69 92 17 70

Courriel : 0910622g@ac-versailles.fr

Site : <http://www.lyc-st-hilaire-etampes.ac-versailles.fr>

HORAIRES DE FORMATION

	1ère année	2ème année
Enseignements généraux		
Culture générale et expression - Français	3 h	3 h
Anglais	3 h	3 h
Enseignements technologiques		
Droit et veille juridique	3 h	3 h
Economie et organisation	3 h	3 h
Architecture, habitat et urbanisme, développement durable	2 h	2 h
Communication	2 h	2 h
Techniques immobilières : Transaction	6 h	6 h
Techniques immobilières : Gestion	6 h	6 h
Formation d'initiative locale	3 h	3 h
Horaire total étudiant	31 h	31 h

STAGE

14 semaines réparties sur les deux ans de formation

OBJECTIFS ET FONCTIONS

L'immobilier est un secteur d'activité très développé en France où il représente une part importante de la richesse nationale.

C'est un secteur qui offre de nombreux emplois.

L'activité immobilière s'exerce dans les domaines tels que la construction et l'habitat, la commercialisation, la location, la gestion individuelle et collective de biens neufs ou anciens. Ces différentes activités relèvent à la fois du secteur privé et du secteur public, dont l'immobilier social.

Il s'agit enfin d'une activité dont les sources sont à la fois historique, culturelles, techniques et juridiques, ce qui en fait un domaine complexe et extrêmement étendu.

Le titulaire d'un BTS « Professions immobilières » exerce une activité de services qui requiert la mobilisation de nombreuses compétences relationnelles, juridiques, organisationnelles, administratives, commerciales, financières, comptables, fiscales,...

L'activité de conseil occupe une place importante.

Les activités s'organisent autour de deux grands types de fonctions :

- des fonctions techniques, s'appuyant sur une nomenclature de métiers,
- des fonctions « support », qui mettent en œuvre des compétences transversales.

POSTES ACCESSIBLES

- ↪ Agent immobilier
- ↪ Conseiller en immobilier
- ↪ Gestionnaire de biens locatifs au secteur privé ou social (HLM—OPH)
- ↪ Syndic

Le titulaire du BTS Professions immobilières obtiendra les cartes professionnelles permettant d'ouvrir sa propre agence.